

## Commission Perte d'Autonomie

### Groupe Auto 3

Renforcer la prise en charge à domicile des personnes lourdement handicapées.

### Compte rendu de la réunion du 22 juin 2021.

#### ■ Services d'Accueil de Jour

Code APE 8899B

##### S.A.J. Evasion MULHOUSE

accueil@alister-autonomie.fr

FINESS : 68 001 579 9

SIRET : 338 164 791 00026

##### S.A.J. Evasion COLMAR

accueilcolmar@alister-autonomie.fr

FINESS : 68 001 584 9

SIRET : 338 164 791 00075

#### ■ Foyer d'Accueil Médicalisé de Jour & Hors les murs

##### F.A.M.J Evasion MULHOUSE

accueil@alister-autonomie.fr

FINESS : 68 002 012 0

#### ■ Services d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

secr.samsah@alister-autonomie.fr

Code APE 8810 B

SIRET : 338 164 791 00133

##### S.A.M.S.A.H. Alister

##### MULHOUSE

FINESS : 68 001 640 9

##### S.A.M.S.A.H. Alister

##### COLMAR

FINESS : 68 002 257 1

#### ■ Service d'Accompagnement à la Vie Autonome

##### S.A.V.A. Alister

secr.sava@alister-autonomie.fr

Code APE 8810 B

FINESS : 68 001 640 9

SIRET : 338 164 791 00083

#### ■ Cérébro-Lésion Assistance du Haut-Rhin

##### C.L.A. 68

accueil@alister-autonomie.fr

Code APE 8810 A

FINESS : 68 002 199 5

SIRET : 338 164 791 00117

N° agrément préfectoral : SAP338164791

#### Membres présents :

Lamon Evelyne, Gross Marc, Cordier Elvis, Biechelin-Morra Audrey, Vidal Clémence, Sharifi Tafreshi Ashkbous, Feder Jessica, Brunner Albane, Brayé Ludovic, Imbert Benoit, Sengler Jean.

#### Membres excusés :

Messerlin Christine, Lefebvre Stéphane, Metzger Henri, Subiani Patrizia.

#### Constat :

Les personnes lourdement handicapées ne bénéficient pas de rééducation dans la durée et de ce fait, leur perte d'autonomie s'aggrave.

#### Pistes d'amélioration à explorer :

- Prévention de la sédentarité par :
  - la participation à des activités sportives adaptées type Handisport ;
  - le sport sur ordonnance.

Ces deux dispositifs concernent les personnes les moins dépendantes.

- Pour les personnes lourdement handicapées (maladies neurodégénératives et autres...) :
  - recours à l'activité physique adaptée ;

- Pour les personnes très lourdement handicapées qui nécessitent des séances de rééducation régulières :
  - création de petits plateaux de rééducation de proximité sur un modèle novateur.

Ces plateaux pourraient être portés par des établissements médicosociaux et utilisés par les professionnels de la rééducation (kinésithérapeutes, ergothérapeutes, orthophonistes, psychomotriciens).

La gestion des rendez-vous (Entr'Actes ?) et la question des transports restent posées.

Autres axes de réflexion :

- place des équipes mobiles pluridisciplinaires de rééducation
- le recours à l'HAD
- la communication sur les dispositifs existants
- description d'une filière permettant de structurer un parcours pertinent pour éviter la perte d'autonomie

Prochaine étape :

Nouvelle réunion organisée en automne.

D'ici là, toutes idées, suggestions sont les bienvenues et peuvent être adressées à [jean.sengler@alister-autonomie.fr](mailto:jean.sengler@alister-autonomie.fr).

La réunion est levée à 15h15.